

Subventions complémentaires aux associations de commerçants et artisans pour les animations de fin d'année

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : L'année 2004 marque un tournant dans les relations qu'entretient la Ville de Besançon avec les associations de commerçants et artisans, notamment dans le soutien qu'elle apporte aux animations de leurs quartiers.

Si le centre-ville constitue l'un des points forts en matière d'animation de fin d'année, le marché de Noël acquérant une notoriété de plus en plus forte (cette année plusieurs bus viendront de la région de Fribourg en Brisgau), les quartiers doivent aussi être des acteurs de la dynamique de fin d'année.

Depuis l'année 2000, sous l'impulsion de la Ville de Besançon, les associations de quartier ont été invitées à se mobiliser afin que les quartiers soient aussi des vecteurs de l'animation de fin d'année.

C'est ainsi que l'on a pu voir les centres commerciaux de Cassin, Ile de France, Chaprais ou Saint-Claude proposer une alternative personnalisée aux animations de centre-ville.

Cette année, ces associations souhaitent reconduire et parfaire leurs animations. Suivant leur exemple et devant le succès rencontré auprès du public, d'autres associations se mobilisent : Epoisses, Battant, Marché, Bersot ou rond-point des Chaprais.

Chacune d'entre elles proposera au public et aux enfants, outre des animations spécifiques à leur quartier par des jeux trafics incitant à se rendre chez les commerçants et artisans, une activité, la réalisation de lutins de Noël, en lien direct avec le marché de Noël, et particulièrement avec la cour du Palais Granvelle.

En effet, cette cour accueillera les réalisations effectuées dans les quartiers, sur le thème de Noël et mises en valeur au sein d'une exposition, alimentée en permanence par de nouvelles réalisations, au sein de laquelle les quartiers seront identifiés et qui a mobilisé de nombreux services municipaux, notamment le Musée du Temps et les espaces verts (petite école dans la forêt).

Dans chaque quartier sera installé un chalet, avec une décoration spéciale, pour servir de base au programme d'animation et manifester visuellement les différentes actions entreprises, puis, le 22 décembre tous les enfants des quartiers seront conviés à se rassembler dans les quartiers, puis à converger vers le centre-ville.

Les objectifs de cette parade sont pour chaque enfant de retrouver son lutin, de participer à une grande fête de l'hiver, de pouvoir prendre un goûter chaud et de se rendre à la descente du Père Noël depuis l'Eglise Saint-Pierre.

Ces propositions, qui ont pour vocation de mettre toute la ville en ambiance de fête, en utilisant le thème de Noël pour développer des flux commerciaux et créer des événements dans chaque quartier, marquent l'amorce d'une réelle volonté de coopération et de mutualisation des moyens des associations de commerçants et artisans.

La Ville de Besançon et l'Union des Commerçants, qui fournira des chalets, apporteront un soutien logistique important à ces opérations.

Le Conseil Municipal est invité à décider d'abonder les budgets de fonctionnement de ces animations par le versement des subventions ci dessous :

- 2 500 € à l'association Cassin-Europe : Toute la ville fête Noël
- 2 500 € à l'Association de l'Île de France : Toute la ville fête Noël
- 2 500 € à l'association des Epoisses : Toute la ville fête Noël
- 4 000 € à l'association Commerce et Artisanat aux Chaprais : idem
- 4 000 € à l'association des commerçants de Saint-Claude : idem
- 1 000 € à l'association Jacquemard : Programme de Noël
- 3 000 € à l'association Côté Bersot : Programme de Noël
- 1 000 € à l'association des commerçants du marché : fête du chocolat
- 2 500 € à l'association rond-point des Chaprais : Animation roller.

La dépense totale, soit 23 000 €, sera couverte à l'aide des crédits inscrits au budget 2004, sur le compte 65.91.6574.30200.

«M. Jacques MARIOT : Je veux simplement dire qu'aujourd'hui la Ville de Besançon ne va pas faire qu'animer le centre-ville mais également les quartiers et vous avez ici, je vous montre rapidement, une brochure qui présente ce que nous allons faire «Toute la ville fête Noël» dans certains quartiers. Elle souligne l'efficacité du manager de commerce que nous avons embauché au 1^{er} juin. Le principe est toujours le même : nous contactons les associations de commerçants et nous les accompagnons dans leurs projets dont ils sont acteurs et porteurs, en terme de moyens financiers, de moyens humains et de moyens matériels».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions proposées par le Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 décembre 2004.